

BACTAL SR

LINGETTES SANS RINCAGE HOMOLOGUEES
AMM 2030132 déposée par les laboratoires Prodène Klint



CARACTERISTIQUES

Lingettes imprégnées d'une solution désinfectante pour la désinfection des surfaces pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires sans rinçage ultérieur (section Ib, arrêté du 8 septembre 1999).

La solution d'imprégnation, garantie sans aldéhyde et sans ammonium quaternaire, est conforme aux normes :

Bactéricide selon EN 1040 en 5 minutes et EN 1276 en 5 minutes.

Fongicide selon EN 1275 en 15 minutes.

Propriétés microbiologiques pour les lingettes : bactéricide selon la norme NFT 72 190 sur *Staphylococcus aureus* et *Pseudomonas aeruginosa*.

Permet la désinfection par essuyage humide des plans de travail et du petit matériel : matériel de découpe, couteaux, hachoirs, matériel de conservation, vitrines réfrigérées, réfrigérateurs,...

Peut être également utilisé pour la désinfection des poignées de porte, poussoirs de distributeur, téléphones, interrupteurs,...

MODE D'EMPLOI

- Tirer horizontalement la lingette jusqu'à la pré découpe.
- Séparer d'un coup sec.
Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir le conditionnement et réamorcer par la lingette du dessus. Bien refermer la boîte.
- Frotter la lingette sur les surfaces à désinfecter pendant au moins 30 s.
- Laisser sécher.

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Sur plexiglas, il convient de faire un essai au préalable.
Stockage dans un endroit frais et sec en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

PROPRIETES DES LINGETTES

- Aspect : lingette.
- Couleur : bleue.
- Odeur : alcool.
- Format : 185 x 215 mm.
- Grammage : 58 g/m² en non tissé.



Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / décembre 2009